

La municipalité soutient ses commerçants !



La municipalité soutient ses commerçants !

Depuis la fermeture des commerces considérés comme « non-essentiels », les commerçants s'adaptent et ont plus que jamais besoin de soutiens. Dans ces circonstances, la Mairie poursuit sa politique volontariste en faveur du tissu économique local.

Répondant à la maxime « ensemble on est plus fort », les commerçants, rassemblés sous la houlette de la nouvelle association des Commerçants, Artisans et Professions libérales « CAP Fleurance », en étroite relation avec la mairie de Fleurance, réagissent à cette situation de crise sanitaire et économique dans le but de préserver le dynamisme commercial.

Le maire, Ronny Guardia-Mazzoleni, a réuni, mardi 3 novembre, les représentants de CAP Fleurance et un webmaster Fleurantin pour initier la création d'une plateforme d'e-commerce dédiée aux commerçants Fleurantins. Cet outil numérique, pour lequel la municipalité est décidée à apporter un soutien financier et organisationnel, est actuellement en cours de création et sera disponible dans les plus brefs délais. Ce site Internet, qui se veut simple d'utilisation, facilitera la mise en relation client/vendeur et les achats en ligne des produits tout en organisant le retrait de la marchandise ou la livraison à domicile.

L'ensemble des commerçants, s'ils le souhaitent, peuvent se fédérer et adhérer à CAP Fleurance en contactant le bureau de l'association à l'adresse mail : capfleurance@gmail.com ou par téléphone au **06 76 73 98 60** ou au **06 89 98 79 18**.

Dans un premier temps et en attendant que la plateforme soit opérationnelle, la Mairie invite les Fleurantines et les Fleurantins, qu'elle sait désireux de soutenir ses commerçants pour conserver le dynamisme de leur ville, à contacter directement les commerçants. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site internet de la Ville. Des services de livraison ou de retrait de commandes sont d'ores et déjà en place.